

INFORMATION À LA PRESSE
18.12.2023

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale de santé s'est réuni le 13 décembre 2023 pour statuer sur le budget 2024 de l'assurance dépendance.

Le solde des opérations courantes pour l'année 2024 reste positif à hauteur de 69,0 millions d'euros. Avec une réserve globale de 547,1 millions d'euros fin 2024, couvrant 55% des dépenses courantes de l'année, l'assurance dépendance se caractérise par une situation financière stable.

Contexte économique et démographique en évolution

En 2024, le système d'assurance dépendance du Grand-Duché de Luxembourg couvrira une population protégée prévisible d'environ 968.500 personnes, constituée pour deux tiers de la population protégée résidente et pour un tiers de la population protégée non-résidente. Le nombre estimé de personnes dépendantes prises en charge à domicile s'élève à 9.900 personnes et augmente de 3,9%. Le nombre moyen de bénéficiaires dans les établissements d'aides et de soins s'élève à 5.307 personnes correspondant à une croissance de 1,3%.

Le budget 2024 de l'assurance dépendance se base sur une croissance du PIB de 2,5%, de l'emploi de 2,0% et de l'échelle mobile des salaires et du revenu moyen cotisable de 3,3%, respectivement 0,9%.

Les sources de financement du régime luxembourgeois d'assurance dépendance proviennent pour environ 62% de cotisations payées par les assurés et pour 38% de la contribution de l'Etat. La contribution de l'Etat correspond à 40% des dépenses courantes de l'assurance dépendance.

Résultats positifs et réserve croissante à court et moyen terme

Le solde des opérations courantes est prévu de rester positif avec 77,4 millions d'euros estimés pour 2023 et 69,0 millions d'euros estimés pour 2024. L'évolution favorable du résultat se justifie principalement par la réduction des tarifs facturés par les prestataires en 2023 et 2024, s'expliquant par la fin d'un effet de rattrapage ayant impacté les années 2021 et 2022. S'y ajoute pour l'année 2023 la restitution partielle du trop-perçu de la part des prestataires depuis 2018, observée lors des contrôles de plausibilité effectués par la CNS. Selon les prévisions, le rapport entre la réserve globale et les dépenses courantes passera de 45,1% en 2022 à 52,3% en 2023 et à 55,0% en 2024.

Perspectives économiques positives mais soumises à des risques démographiques

« Avec des projections de résultat positives et une réserve élevée, l'assurance dépendance se caractérise par une situation financière stable à l'horizon 2027 et est donc bien outillée pour faire face aux besoins croissants à court et moyen terme. Néanmoins il ne faut pas sous-estimer l'impact des besoins liés au vieillissement de notre population protégée. », conclut Christian Oberlé, Président du Conseil d'administration de la CNS.

(Source : Département Communication, CNS)